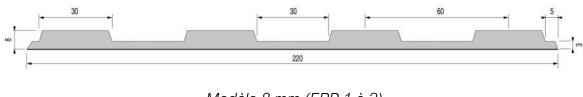
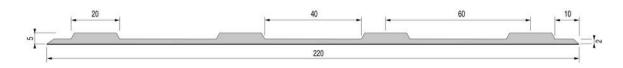


Fiche Technique

FT557 – Rails de guidage autoadhésifs – DINAGUIDE PU



Modèle 8 mm (ERP 1 à 2)



Modèle 5 mm (ERP 3 à 5)

Descriptif

Bandes d'aide à l'orientation (B.A.O.) permettant aux personnes non-voyantes ou malvoyantes de se diriger à l'intérieur des locaux en créant un cheminement d'un point A à un point B. Les personnes en détectent les reliefs au pied ou à la canne longue.

Autoadhésives.

Teintés dans la masse.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Trafic tertiaire.

Installation sur supports lisses uniquement (carrelage, sol résine, parquet, béton lisse, revêtement souple...).

Matières

- Résine polyuréthane (PU)
- Adhésif double face adapté aux supports lisse

Références

Hauteur	Longueur	Couleur	Catégorie ERP	Référence
8 mm	1 m	Noir	1 à 2	10 21 760
5 mm			3 à 5	10 21 770

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*		
Conformité au regard de la norme NF P98-352 de novembre 2015	Toutes les références ci-dessus sont conformes et permettent de créer des BAO (Bandes d'Aide à l'Orientation) conformes à la norme NF P98-352 de novembre 2015		

^{*}Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type VHB Cleaner réf. 22 77 900 (cf. § Options) ou acétone.
 - Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
 Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton.
- Sur les supports irréguliers, remettre à niveau pour une meilleure adhérence du rail.
 - Par exemple : les joints de carrelage devront être comblés avec de la colle à carrelage pour éviter tout infiltration d'eau (attendre le séchage complet de la colle avant de poser le rail).
- Quand le support est prêt, ôter le film de protection de l'adhésif sur quelques cm, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le rail puis retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement, de manière à éviter les inclusions d'air sous celui-ci.
- Maroufler fermement le rail sur toute sa surface et tout particulièrement sur tout son pourtour.
- Il est conseillé d'appliquer un joint d'étanchéité sur le pourtour des rails, pour éviter les infiltrations d'eau qui pourraient entrainer un décollement de ceux-ci, en cas de nettoyage fréquent du sol à l'eau ou avec une machine de type monobrosse.

Entretien

L'entretien s'effectue en même temps que celui du revêtement de sol, avec les mêmes produits.

Options

VHB Cleaner:

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations inclues dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC

1210 Route les Révoulins - CS30929

38350 La Mure d'Isère

Tél.: + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax: + 33 (0)4 76 30 93 03